



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception <b>15 Avril 2013</b>	Dossier complet le <b>15 Avril 2013</b>	N° d'enregistrement <b>F05213 P0050</b>

### 1. Intitulé du projet

Extension de la Zone d'Activités Economiques du Verron à Longèves (85)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Fourage Hugues, Président

RCS / SIRET

248 500 092 00189

Forme juridique

7346

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	<p>Aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SHON supérieure à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2 (estimée à 37 000 m2 environ)</li> <li>- Terrain d'assiette supérieur à 5 ha et inférieur à 10 ha (6 ha environ)</li> </ul>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 5.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Extension de la ZAE du Verron sur environ 6 hectares :

- création d'une voirie de desserte des futurs lots viabilisés et de bouclage de l'extension de la zone,
- aménagement de liaisons douces et de plantations le long de la voirie,
- agrandissement du bassin de gestion des eaux pluviales,
- création d'îlots commercialisables à la demande avec pose des réseaux eau potable, électricité, défense incendie, télécommunication et éclairage

#### **4.2 Objectifs du projet**

- Accueillir des porteurs de projet économiques en continuité de la zone du Verron existante (réponse à la demande),
- Requalifier l'ensemble de la zone en aménageant des circulations piétonnes, en réalisant des plantations sur les espaces publics mais également au sein des espaces privés (bande paysagère de 3 mètres imposée) en cohérence avec la première tranche de l'extension en cours
- Optimiser les circulations dans la zone en réalisant un bouclage et en adaptant les voiries
- Intégrer la zone à son environnement (création d'une haie périphérique en tant que transition entre les espaces aménagés et les espaces agricoles)
- Organiser une urbanisation en épaisseur plutôt qu'en linéaire pour cette extension
- Mettre en commun la gestion des eaux pluviales (espaces publics et ceux destinés à être commercialisés) ainsi que les dispositifs de lutte contre les pollutions accidentelles

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

- Le bassin des eaux pluviales sera agrandi (augmentation des surfaces imperméabilisées)
- Une voirie de desserte sera créée, permettant le bouclage des circulations sur l'ensemble de la zone agrandie (de la rue d'Auzay à la rue Ayraud)
- La rue Ayraud sera également élargie afin qu'elle puisse répondre aux exigences du trafic annoncé
- Des plantations seront réalisées en accompagnement des aménagements

Travaux estimés sur une durée de 7 mois

Travaux différés : finitions de voiries et trottoirs, espaces verts, candélabres

Nota : le permis d'aménager pour cette opération n'a pas encore été réalisé

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La commercialisation des flots ou lots pourra commencer dès que la viabilisation primaire sera réalisée

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration d'Utilité Publique
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 intégrée au dossier loi sur l'eau (pages 20 et 26)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Déclaration d'Utilité Publique

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Bassin de B à B'	de 1085 m <sup>2</sup> à 5470 m <sup>2</sup>
Voirie	et de 723 m <sup>3</sup> à 3646 m <sup>3</sup>
Ilots	430 m linéaire
Surface plancher	54 816 m <sup>2</sup>
	37 000 m <sup>2</sup> environ
	Surface aménagée totale
	63 450 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZAE Le Verron  
Pied d'Auzay  
LONGEVES  
(près de la RD 949)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 51 ' 43 " Lat. 46 ° 27 ' 54 "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? extension d'un bassin autorisé par arrêté du 23/12/2011 (loi sur l'eau)

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans l'extension globale de la ZAE du Verron d'une surface de 13 hectares  
Environ 6,75 hectares sont en cours d'aménagement (secteur 1 et 3\*) représentant la tranche 1  
Le secteur 2 (tranche 2 de 6.32 ha environ), objet du présent formulaire, complète l'extension  
globale de la ZAE

\* voir l'annexe 4 où les secteurs sont détaillés

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit de cultures de type céréales.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Longèves approuvé le 13/09/2005  
 Modification simplifiée n°1 approuvée le 11/12/2012  
 Règlement applicable : zone Ue ce qui correspond à un secteur déjà urbanisé, ou à un secteur où les équipements ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. Destiné aux activités artisanales, industrielles ou commerciales

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 500m à l'ouest du SIC "Marais Poitevin" et de la ZPS "Marais Poitevin" à 1.5km à l'est du SIC "Marais Poitevin" et de la ZPS "Marais Poitevin"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Temporaire : "les terrassements qui seront nécessaires pour la construction pourront induire localement un drainage limité au niveau des eaux souterraines mais restant compatible avec la protection des eaux souterraines. cf dossier loi sur l'eau page 21
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu de la distance du projet par rapport au Site d'Intérêt Communautaire et à la Zone de Protection Spéciale et des mesures compensatoires prévues par le projet, il est considéré qu'il n'y aura aucune incidence sur les sites Natura 2000 voisins ni, en particulier, sur l'état de conservation des habitats et espèces qui ont prévalu à leurs désignations. cf dossier loi sur l'eau page 22
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 hectares environ d'espace agricole  
 Politique de compensation foncière  
 ou d'indemnisation des exploitants pour limiter l'impact  
 des projets communautaires sur l'activité agricole

Engendre-t-il la  
 consommation  
 d'espaces naturels,  
 agricoles, forestiers,  
 maritimes ?

Est-il concerné par  
 des risques  
 technologiques ?

**Risques  
 et  
 nuisances**

Est-il concerné par  
 des risques naturels ?

Engendre-t-il des  
 risques sanitaires ?

Est-il concerné par  
 des risques  
 sanitaires ?

**Commodités  
 de  
 voisinage**

Est-il source de  
 bruit ?

Temporaire : phase chantier

Est-il concerné par  
 des nuisances  
 sonores ?

Selon la typologie des entreprises qui viendront s'implanter  
 à terme

Engendre-t-il des  
 odeurs ?

Est-il concerné par  
 des nuisances  
 olfactives ?

Engendre-t-il des  
 vibrations ?

Temporaire : phase chantier

Est-il concerné par  
 des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

A moyen terme : éclairage de la nouvelle voie  
A long terme : selon la typologie des entreprises et leur fonctionnement diurne ou nocturne

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Les installations ICPE soumises à Autorisation seront interdites dans le règlement de lotissement

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?  
Si oui, dans quel milieu ?

Pas d'incidence sur les eaux de surface et souterraines compte tenu des mesures compensatoires  
Aucun rejet polluant dans les eaux souterraines  
cf dossier loi sur l'eau : synthèse

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Temporaire : phase chantier  
Les installations ICPE soumises à Autorisation seront interdites dans le règlement de lotissement

**Patrimoine /  
Cadre de  
vie /  
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Temporaire : augmentation des circulations d'engins en phase chantier et mise en place de déviation de la circulation  
Moyen et long terme : modification des pratiques agricoles en fonction de la mesure choisie : compensation foncière ou de l'indemnisation de l'exploitant en place

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Choix d'extension de la ZAE du Verron à Longèves permettant l'urbanisation en profondeur avec des continuités de voiries plutôt que de créer une nouvelle zone
- Absence de milieux écologiques sensibles, site éloigné de site Natura 2000, de zone humide, de zone archéologique
- Projet s'inscrivant dans un paysage de plaine sans haies et intégrant des mesures paysagères (création d'une haie périphérique pour marquer la transition avec l'espace agricole environnant, plantations sur les voiries et à l'intérieur des lots)
- Site relativement éloigné des zones d'habitation, site situé en zone Ue au document d'urbanisme en vigueur donc urbanisable immédiatement
- Il s'agit d'une extension de zone englobant la requalification de l'existant

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
AVP1 : montre les travaux en cours
AVP2 : montre le projet global intégrant les aménagements objets du présent formulaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Fontenay-le-Comte le, 12 avril 2013

Signature

